

# Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N 322 — TELEPHONE

## Les Grèves

A l'établissement Motte et Delcuze

Hier matin, à 9 heures, cinquante ouvriers de la maintenance des établissements Motte et Delcuze, ont quitté le travail pour protester contre le déplacement avec diminution de salaire, d'un de leurs camarades.

A l'usine Blanche-Lecaron

Les ouvriers qui avaient quitté l'usine pour forcer les patrons à exécuter des travaux prescrits par l'hygiène et l'inspecteur du travail, sont restés hier matin.

## Un noyé

Hier matin, vers dix heures et demie, l'écluseur Verquin a retiré du canal au quai d'Anvers, le cadavre d'un inconnu dont voici le signalement :

Âgé de 45 à 50 ans, taille 1 m. 65, cheveux et moustaches châtains, calvitie prononcée, sorte corpulente.

Il portait une veste en lustrine usée, cache-col en velours rouge, gilet velours marron avec boutons en métal portant une tête de cerf, pantalon de velours marron, tricôt de laine grise, chemise de coton à rayures blanches et roses, caleçon rouge, chaussettes de laine grise, brodequins à lacets avec crochets, une moutarde en cuir à la jambe gauche.

Dans une poche on a trouvé un sac en toile godronnée, des lunettes et quelques objets en usage chez les camionniers des voies ferrées.

M. Prudhomme, commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement, après avoir fait toutes les constatations, a ordonné le transport du cadavre à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

## Parti socialiste

AUX SECURITAIRES DE GROUPE. — Le Comité Exécutif informe les secrétaires de groupes que les cartes d'adhésion au Parti pour 1910 sont dès maintenant à leur disposition au bureau du Parti, à La Paix. Prix : 0 fr. 25 pièce.

## A L'HOPITAL

MAIN ARRACHEE. — On a conduit à l'hôpital de la Fraternité J.-B. Delouenne, âgé de 25 ans, graisseur chez Holden, à Croix, qui a eu le do de la main droite arrachée en graissant un métier.

## ILS PROMETTENT

Le commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement a dressé procès-verbal contre Gustave Dertelle, âgé de 12 ans, demeurant rue de la Redoute, cour Dupont, 8, et Victor Devernan, âgé de 10 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, 16, pour vol de montre chez Jourgou, bijoutier, Grande-Rue.

## LISTE ELECTORALE POUR 1910

Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1910 seront reçues à la mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis des pièces justificatives indiquées ci-dessous :

1. Extrait de naissance ou livret de mariage.

2. Ancienne carte d'électeur ou certificat d'exemption.

3. Récapitulé de changement de domicile civil, ou une pièce justifiant d'une durée de résidence de six mois à Roubaix. (Livret ou quittances de loyer, bail, etc.)

Les naturalisés devront produire, en outre, leur acte de naturalisation.

Les fils d'étrangers, non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, un extrait de leur acte de naissance et avoir 21 ans révolus au 31 mars prochain.

## POUR ASSOMER UNE FEMME

Procès-verbal pour coups et blessures et aussi pour tentative de meurtre. Les coups qui ont été portés par un seul homme, a été dressé contre Henri Hespel, âgé de 19 ans, manoeuvre, demeurant boulevard de Beaupré, cour Joinville, 5.

Placé à sa fenêtre, un deuxième étage, il a, après avoir menacé Germaine Garbillet, âgée de 19 ans, sa voisine de cour, laissé choir sur la tête de celle-ci, un morceau de fer pesant 700 grammes.

Les blessures de la jeune fille ne présentent, du reste, aucun caractère de gravité.

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Vaut-on savoir combien il y a eu d'accidents du travail durant l'année 1909 ? Cinq mille neuf cent quatre exactement. Ce qui nous donne une moyenne de vingt blessés par jour de travail.

## EXPLOSION D'UNE AMPOULE

Un accident assez grave s'est produit vers six heures du soir, dans l'atelier de couture de la maison Debras, 1, Grande-Rue. Une ampoule électrique ayant fait explosion, Hotelard Edouard, âgé de 22 ans, domestique, a été blessé à la main gauche.

Le docteur a constaté une plaie de la face dorsale de cette main avec rupture de tendon extenseur du médium, qui a dû être suturé. Il espère, sans oser l'affirmer, qu'il n'y aura pas incapacité permanente.

## BRISURE DE CLOTURE

Procès-verbal pour ivresse et bris de clôture a été dressé à Camille Desrognere, âgé de 38 ans, homme de peine, demeurant à Wattrelos, hameau du Gauchier.

S'étant présenté complètement ivre à l'inspecteur Allred Descomps, 5, rue Saint-André, il se vit refuser le verre qu'il réclamait pour s'achever.

Comme il protestait, le cabaretier l'expulsa et, pour se venger, Descomps enfonce la porte à coups de pied.

## SOUS LA ROUE

Lundi soir, vers sept heures, Ferdinand Delcuisse, âgé de 70 ans, domestique chez Salomon, 97, rue de l'Ouest, remontait avec son tombereau le boulevard de Metz quand il fut renversé par une voiture allant en sens inverse. La roue de son propre tombereau lui atteignit alors la jambe gauche qui fut très fortement contusionnée.

Il a été, après premiers soins, transporté à l'hôpital de la Fraternité.

## L'AMOUR DE LA FRANCE

Des agents ont arrêté, lundi soir, vers dix heures, place de la Gare, Pierre Camille, âgé de 24 ans, garçon de café, demeurant à Brussels, sous l'inculpation d'introduction à un arrêté d'expulsion.

## LES CHUTES

Employé chez M. Leman et Deplanque, négociants en charbons, rue de Cassel, 18,

laire Achard, âgé de 20 ans, domestique, demeurant rue Jacquart, 108, était occupé dans le magasin de la ville, rue des Ecoles. Se trouvant sur le quai de déchargement, il mit un pied dans la vide et tomba contre le rone d'un tombereau. Dans sa chute il s'est luxé l'épaule gauche et s'est blessé à la tempe. On estime à un mois l'incapacité de travail.

— Marcel Henriquez, âgé de 18 ans, demeurant à Douai, rue Neuve d'Arras, étant employé pour le compte de M. Flanquet, à une construction boulevard de Strasbourg, est tombé en bas d'une échelle en posant des tuyaux et s'est assez gravement blessé à la jambe gauche.

## ZUCCO QUINA, ZUCCO QUINA de L. cotés

POUR LA GREVE DE L'ALCOOL

Nous recevons la lettre suivante :  
Si l'indépendant qui écrit aujourd'hui dans le « Journal de Roubaix » contre la grève de l'alcool, suppose que les cabaretiers ne se sont pas adressés tout d'abord aux consommateurs, il se trompe grossièrement.

Nous, qui suivons avec beaucoup d'intérêt leur légitime mouvement de protestation, nous rappelons fort bien qu'en septembre dernier, le syndicat a voté un ordre du jour, que toute la presse locale a reproduit, faisant appel « aux débauchés syndiqués ou non, aux marchands et aux associés vendant des spiritueux en gros, aux particuliers, aux ouvriers, syndiqués ou non, pour les aider dans leur résistance contre l'impôt d'exception que la licence, en cessant de vendre ou de consommer des boissons alcooliques, tant que durera la grève de la licence et de l'alcool ».

Qu'il nous soit également permis de faire observer à M. l'Indépendant qu'il se méprend sur l'état d'esprit de la masse des consommateurs lorsqu'il croit, ou affecte de croire que nous exigeons de l'alcool chez les débauchés, si la grève était déclarée.

Nous serons parfaitement nous abstenir d'un « genévrier » pendant quinze jours, ou même un mois, pour hâter la suppression de la licence et empêcher le vote de 67 millions d'impôts nouveaux, qui peseront sur les débauchés d'abord et ensuite sur leur clientèle, aussi bien bourgeois qu'ouvrière.

Oui, M. l'Indépendant, pour aider les cabaretiers à vaincre, nous saurons faire, avec eux et avec vous, la grève de l'alcool, comme nous aurions su faire la grève des fumeurs, si on avait augmenté le prix du tabac.

A bon entendeur, salut !  
Un groupe de consommateurs ne dépendant pas d'un verre d'alcool.

## ZUCCO QUINA, ZUCCO QUINA de L. cotés

## PROMOTION

M. César Huin, instituteur à Roubaix, vient d'être nommé inspecteur de l'enseignement primaire à la suite d'un concours où il s'est classé dans les premiers rangs.

Désigné pour Melle, dans les Deux-Sèvres, il y trouvera comme inspecteur d'académie, M. Danthuille, ancien inspecteur principal à Lille. M. Huin laisse dans le personnel primaire du Nord le meilleur souvenir ; nous félicitons les instituteurs des Deux-Sèvres, et la lutte contre le cléricalisme est particulièrement âpre, de recevoir, pour les guider et les soutenir, un inspecteur de la valeur de M. Huin.

## EPAVES DE LA RUE

M. Thieffry, demeurant rue de l'Ommette, 150, a déposé au bureau central un troussseau de trois clefs.

Le facteur des postes Rouquet a trouvé, rue du Curé, un portefeuille contenant une forte somme.

## ZUCCO QUINA, ZUCCO QUINA de L. cotés

## L'INSCRIPTION ELECTORALE

AUX ELECTEURS !  
Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues à la mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste invite tous ceux qui jouissent de leurs droits civils et domiciliés à Roubaix — quelle que soit la date de leur arrivée — à réclamer leur inscription sur les listes électorales.

De même, pour éviter des surprises désagréables, des omissions ou radiations vaines, irréparables le jour du vote, la Section invite aussi ceux déjà inscrits à s'assurer s'ils figurent toujours sur les listes, car tout sera mis en œuvre sur messieurs les réactionnaires, pour tenter de reconquérir les sièges législatifs qu'ils ont perdus en 1906.

Pour être inscrit sur les listes électorales, il suffit de produire une attestation de domicile à Roubaix ou un certificat du commissaire de police du quartier que l'on habite et une pièce constatant la nationalité française (livret militaire ou certificat d'exemption du service, ancienne carte électorale, etc.)

Que tout le monde se pénètre des droits et des devoirs qu'il a à remplir et, au mois de mai prochain, la réaction sera de nouveau écrasée dans les deux circonscriptions de Roubaix.

Les électeurs qui, pour une raison quelconque, ne pouvant se rendre eux-mêmes à la mairie, sont informés que le Parti se charge de faire pour eux toutes les démarches nécessaires. Ils n'auront qu'à faire parvenir leur adresse exacte et une pièce d'identité prouvant la qualité d'électeur, à l'une des adresses suivantes :

Au local « La Paix », boulevard de Belfort, — Estaminets : Henri Kimppe, Grand-Place, 11. — H. Thérin, angle des rues de la Lys et du Fontenoy. — Paul Nys, angle des rues Duffot et de Tourenoy. — Camille François, salle du Tilleul, 78. — Alphonse Debaesieux, rue de l'Époule, 108, et en général, dans tous les locaux des groupes du Parti.

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste.

## OBSEQUES CIVILES

Nous rappelons que les obsèques civiles de Maria Vroman, femme du citoyen Henri Branc, auront lieu aujourd'hui mercredi 5 courant, à 3 heures, au cimetière de Croix-Blanche.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Desaix, 44, au Pilé, à 2 heures 1/2.

## Théâtres, Fêtes et Concerts

### THEATRE DU FONTENOY

Dimanche 4 janvier, en matinée, à 3 heures et demie et en soirée à 8 heures et demie, deux représentations extraordinaires par le Troupe des Polies-Dramatiques, de Paris : l'immense succès de *Toujours*, 130 représentations à Paris, 775,000 francs de recettes, le plus

gros succès de l'année. — On commença par Le Plongeon, comédie en acte. Prix ordinaire des places. Location à partir d'aujourd'hui, mercredi, 25, rue Richelieu, no 1.

## ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 janvier 1910

Naissances. — Emile Dejonghe, rue de la Paix, 11. — Jean Couvreur, rue des Longues-Haies, Desreumaux, 11. — Oscar Labbens, place d'Armes, 2. — Gustave Vanreust, rue de la Cour Laurays, 11. — Paul Cogney, rue de la Paix, 101 bis.

Décès. — Guillaume Douvrière, 57 ans, préteur, rue Bell, 16. — Noël Delcroix, 71 ans, de l'Alme, fort Frézer, 70. — Adolphe Lemaire, 4 mois, rue du Hain, 3. — Camille Galois, 5 ans, sans profession, avenue Julien Lagasse, 101 bis.

## CROIX

POLICE DE VOIRIE. — M. le commissaire de police a dressé procès-verbal à la Compagnie des tramways de Lille pour jet de gravier sur la voie publique. La Compagnie prétend jetter du gravier sur les voies de tramways pour empêcher les conducteurs de poignarder les passants en les faisant tomber.

CHEVAL ABATTU. — Hier matin, M. Albert marchand de charrues, rue de Lille, se rendant à son travail, a vu un cheval, appartenant à un certain marchand, se précipiter sous l'escorte de sa remise à palle qu'il conduisait au-dessus de l'écurie. Par les efforts qu'il a faits pour se dégager, le pauvre bête s'est jeté à la jambe gauche. Elle fut abîmée à 1 heure.

MAIN ARRACHEE. — Delouenne, J.-B., 25 ans, demeurant rue de l'Ommette, 150, a eu la main droite arrachée en graissant un camion. Le docteur Baroyer a prescrit 2 mois de repos.

ENTREE. — A la campagne Albert Marie Vert, un ouvrier chaudiériste, rue Achille, 20 ans, demeurant rue de l'Hommelet, 19, à Wattrelos, a été admis à l'entrée de la Compagnie des tramways de Lille.

COMITE EXECUTIF. — Le Comité se réunira demain jeudi, à 8 heures du soir, au siège du bureau, Ordre du jour : Congrès de Lille.

ETAT-CIVIL DE CROIX. — Naissances. — René Duchy, rue Kiebler, 100. — Louis et Marie Desprez, rue Chevroul, cour Vienne, 43. — Pierre Couvreur, rue de l'Alme, 19. — Eugène Aline, rue Verte, cité Solenne, 2.

Décès. — Julie Wagon, marchande de légumes, 48 ans, place de la République, 9. — Pégin Armand, 46 ans, marchand, rue des Oignes, 57. — Louise Dhondt, ménagère, 22 ans, rue de la Lillie, 35. — Mélanie Leroy, 81 ans, sans profession, rue de Thionville, 41. — Albin Daint 3 mois, rue de la Makellerie, 85.

SAUVRES ENFANTS ! — Procès-verbal a été dressé par le commissaire de police à l'égard du parquage, pour faire connaître la situation de la famille Tibouck, du hameau de Saint-Lévin, famille dont le père vivrait presque exclusivement de la mendicité à laquelle il force ses enfants.

Ceux-ci sont bêtins, paraît-il, lorsqu'ils ne rapportent rien et la police estime qu'il est grand temps de mettre un terme à la déplorable éducation qui leur est donnée.

## LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un cisailleur de bois, âgé de 42 ans, domicilié à Lys, rue de la Colisée, s'est fait un violent effort, dans la région inguinale en tournant le volant de son métier.

Le docteur Bernard lui a donné des soins, mais cet accident entraînera pour l'ouvrier une incapacité permanente.

Norbert Marquette, domicilié à Leers, charretier, au service de M. Van Eslande, minotier à Tourenoy, est tombé si malheureusement de son chariot, qu'il s'est violemment contusionné, la main droite.

Le docteur Delegrange lui a ordonné quelques jours de repos.

## STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL, Année 1909.

— Nombre de naissances, 120. — Nombre de Décès, 80. — Nombre de Mariages, 60.

## HEM

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL, Année 1909. — Nombre de Naissances, 102. — Nombre de décès, 75. — Nombre de mariages, 42.

LA CLASSE 1909. — La classe 1909 compte 27 conscrits.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un aide emballer de la maison Oscar Bétrémieux, Valentin Parent, âgé de 14 ans, domicilié à Lys, rue de Leers, a eu la main droite contusionnée par suite de la chute d'une barre de fer.

Le docteur Wartel lui a ordonné quelques jours de repos.

## COMITE PERMANENT DES FETES

Jeu de décembre a eu lieu chez M. Bulceel, cabaretier, angle des rues du Touquet et des Piats, une importante réunion des cabaretiers et commerçants du Touquet, du Virollois et de Tilleul, pour les formations d'un comité permanent de fêtes.

A l'unanimité, ce comité a été formé et les membres présents ont nommé la commission qui se compose comme suit :

Président d'honneur, M. Henri Duprez-Dalé, industriel ; Président, M. Lucien Lande, entrepreneur, vice-président, M. Henri Lepers, cabaretier ; secrétaire, M. Hautekeke, mercier ; secrétaire-adjoint, M. Civismynck, épicer ; trésorier, M. Georges Lampe, négociant en huiles ; trésorier-adjoint, M. Charles Lemaun, cabaretier.

## DANS LES CIMETIERES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1909, il a été fait 127 inhumations, dont 929 d'adultes et 351 d'enfants (4 corps ont été inhumés au cimetière central).

Il a été procédé à l'exhumation de 113 corps : 80 au cimetière central, 23 au cimetière principal, 10 au cimetière de Croix-Blanche.

32 cadavres ont été apportés au cours de l'année.

## Je ne fume que le NIL

A LA CAISSE D'EPARGNE

Pendant les mois de janvier et février, une séance supplémentaire exclusivement réservée au rattachement des intérêts sur les livrets complets a lieu les jeudis de 10 à 11 heures du matin.

## VOL DE BICYCLETTE

Achille Cateau, mécanicien, âgé de 17 ans, demeurant à Roncq, ouvrier chez M. Vanosselaere, marchand de bicyclettes, demeurant rue Fidele Lohouy, ayant commis l'imprudence d'abandonner sa bicyclette devant le magasin de son patron, s'est aperçu en sortant que sa machine avait disparu.

Il a déposé une plainte au 1<sup>er</sup> arrondissement.

## LE BON LOGEUR

Mme Desmette, demeurant rue du Bus, a déposé une plainte contre un de ses logeurs, à qui aurait enlevé une somme de vingt francs. M. Nièderst a ouvert une enquête.

## ACCIDENT DE TRAVAIL

Chez Lagrand et Cie, rue d'Austerlitz, Florence Seninck, demeurant rue de Gand, bachelier, a eu le pharynx et l'auriculaire écrasés par la chute d'un sac qu'elle nettoyait.

Chez Thibergien frères, Jeanne Hauteleur, âgée de 14 ans, épurilleuse, demeurant rue du Tilleul, a fait une chute et s'est contusionné le genou droit.

## ETAT-CIVIL

de TOURENOY du 4 janvier 1910

Naissances. — Marguerite Duvernois et Cyrille Poliez, Matériaux.

Décès. — Motte Jean, 68 ans, menuisier, place des Phalémeps, 16. — Vandermeulen Cécile, 13 jours, rue des Foutains, 70. — Mesdag Jean-François, 30 ans, employé de bureau, rue Marchal-Brune, 21. — Verwilt Eugénie, 29 ans, bobineuse, rue Vanzeil, 19. — Porisse Louis, 61 ans, sans profession, rue de la Baillie, 177.

## SAVON MAKOKO

Parfums et soins VICTOR VAISSIER

## LILLE

### LA FUGUE D'UNE CAISSIERE

Depuis quelques jours caissière au Café de la Paix, Grande-Place, Lille, Madame Brouhin, 30 ans, a été contrainte par le propriétaire de l'établissement d'une somme de 500 francs comme fonds de roulement.

Le lendemain même de cette remise l'employée s'abs tint de se présenter à son travail, mais son patron la croyant souffrante n'a inquiété pas trop d'abord.

L'ébéniste de caissière se prolongeant, M. Bonte, le patron, fit prendre de ses nouvelles et apprit non sans une vive surprise qu'elle avait disparu de son domicile, 83, rue Gambetta.

Sur sa plainte le service de la sûreté se mit à la recherche de l'indélicat caissière qui fut arrêtée mardi matin au moment où elle regagnait sa chambre.

### UNE MONTRE QUI MARCHÉ

M. Jules Desomer, chauffeur à la brasserie Salmeyrie, rue Gantois, avait hier, à son habitude, accroché sa montre dans la salle des machines.

Après une certaine absence qu'il fit, le temps d'aller à la cave de chauffe surveiller ses feux, il constata que sa montre à laquelle il tenait beaucoup était disparue.

Le chauffeur a porté plainte au 4<sup>e</sup> arrondissement qui recherche l'auteur du larcin.

### La journée des Tamponneurs

Deux tamponneurs, dont les conséquences ont, fort heureusement, purement matérielles, se sont produits dans la journée d'hier.

A 2 h. 25 de l'après-midi, un camion de la maison Belval, 11, rue des Buissons, conduit par M. Georges Lemaire, arrivait à l'agglomération des rues National et de l'Hôpital-Militaire.

Croyant avoir le temps de passer avant que n'arrive un car qui apercevait à hauteur du square Jussieu, le charretier poussa son attelage sur la voie.

Le car ne vit pas, venant de la Grande-Place et se précipitant à toute vitesse, se précipita en flanc à hauteur de l'avant-train, tandis que l'autre tram arrivant du boulevard se heurtait à l'arrière.

Le choc fut rude, mais le camion résista et les dégâts, de part et d'autre, sont de peu d'importance.

Rue Saint-Gabriel, vers 10 heures du matin, un car V à tamponne le camion de M. Laisné, marchand de pétrole, rue Guillaume Werniers, qui n'avait pu se garer à temps au débouché d'une rue transversale.

Le camion est une partie de son avant démolie, une enquête est ouverte sur les responsabilités.

### Dans le textile

Mercredi à 7 heures et demie du soir, salle de la Bourse du Travail, 28, rue de Fives, réunion de l'ancienne commission intersyndicale et de tous les délégués de l'agglomération de la toile.

Ordre du jour : Examen des tarifs. — Réunion d'Armementiers pour l'examen de la situation. — Approbation du bilan des secours de grève.

Jeu à 8 heures du soir, examen du Grand Saint-Pierre, rue de Bouvignes, réunion des ouvriers de chez Renouard.

### L'accident du boulevard de la Liberté

MORT DE LA VICTIME

Dans notre numéro du 1<sup>er</sup> janvier nous avons relaté le grave accident dont avait été victime, dans l'après-midi de vendredi, un septuagénaire, Mme veuve Thery, née Elise Lavercher, demeurant chez ses fils, rue du Nouveau-Siècle, 32.

En traversant le boulevard de la Liberté, à hauteur de la rue Gombert, la pauvre femme était allée se jeter devant les chevaux de l'attelage de M. Sanders, blanchisseur à Haubourdin.

Mme Thery, renversée sur la chaussée, fut piétinée par les chevaux et écrasée par la voiture.

Reléguée dans un état très grave, la blessée, qui se plaignait de douleurs internes, avait été transportée à l'hôpital de la Charité, après avoir reçu des soins sur place.

Malheureusement, la malheureuse victime n'a pu survivre à ses graves blessures et, en dépit des soins dont elle fut entourée, elle succomba dans la soirée d'avant-hier, au milieu d'atroces souffrances.

Ses funérailles auront lieu ce matin, mercredi, à 8 heures moins la quart.

### PENIBLE ACCIDENT

Le jeune varouleur, Albert Perdriau, âgé de quinze ans et demi, était occupé à travailler, vers huit heures et demie du matin, dans un atelier de la filature Florin Herbut, 98, rue de Douai.

Par suite d'un faux mouvement, le jeune homme se fit prendre la main gauche dans un métier et eut trois doigts écrasés.

A ses cris, ses camarades de travail accoururent et dégagèrent le malheureux qui souffrait beaucoup.

Un docteur requis, vint prodiguer des soins au blessé qui portait des plaies sérieuses aux doigts atteints.

Après pansement, le jeune Perdriau, dont les parents habitent 1 bis, rue Van Dyck, a été transporté à l'hôpital de la Charité, où on l'a admis d'urgence.

### MILITAIRE MALADE

Se trouvant actuellement en congé de convalescence chez ses parents, rue Charles-Quint, cour de la Peine-Perdue, un soldat de l'infanterie coloniale, M. Albert Walleau, traversait lundi soir, la place Philippe de Girard.

Tout à coup, pris d'un violent malaise, le militaire chancela et tomba.

Des passants s'empresèrent autour du malade qui, après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, fut ensuite transporté à l'hôpital militaire.

### REMISE DE DECORATIONS

M. le général Davignon, commandant le 1